



Monsieur le Ministre délégué,

Nous, associations d'élus, tenons à prendre la parole avec gravité en ce début de réunion pour vous faire part de notre ferme opposition aux conditions de déroulement de cette soi-disant concertation.

Aujourd'hui, vous nous mettez au pied du mur en imposant une réunion sur les modalités de mise en œuvre de la fausse consigne. Les documents joints à la convocation ne laissent aucun doute sur vos intentions. Nous ne pouvons pas l'accepter puisque vous vous étiez engagé à une réunion sur son opportunité.

Depuis l'annonce du Président de la République, les associations de collectivités ont participé en responsabilité à chacune des réunions que vous avez organisée dans le cadre de ce qui apparaît aujourd'hui comme une pseudo « concertation ». A chaque fois, nous vous avons partagé nos propositions, nos réflexions, nos lignes rouges. Nous vous avons aussi alerté sur les conséquences néfastes de ce dispositif pour les usagers.

Pourtant, vous restez sourd à nos arguments et ne paraissez sensible qu'aux appétits de quelques industriels financièrement intéressés en poursuivant la destruction du service public de tri et de recyclage, et au mépris de l'écologie.

La fausse consigne, qui, et vous le savez pertinemment, a fait l'objet d'une opposition forte et unanime de toutes les associations de collectivités en 2019 et 2023, ne peut pas et ne doit pas être la solution au problème de la pollution plastique. Nous vous l'avons démontré à maintes et maintes reprises avec des éléments de terrain, des preuves chiffrées et des arguments rationnels.

Aujourd'hui, les collectivités locales, les élus locaux de tout le pays et de nombreuses autres organisations vous disent une nouvelle fois : NON à la fausse consigne.

Nous quittons donc ce simulacre de concertation et en appelons solennellement au Premier Ministre afin qu'il reprenne le dossier en main.